

Protocole national d'investigation des infections à SARS-COV-2 liées au variant 20C/H655Y survenant hors zone de surveillance renforcée dans le Finistère et les Côtes d'Armor¹ 25/03/2021

Santé publique France

Direction des maladies infectieuses Direction des régions

1. Contexte

Une surveillance renforcée des cas d'infection à SARS-CoV-2 liés au variant 20C/H655Y (numéro de lignage PANGO B.1.616) a été mise en place suite à l'identification d'un regroupement de cas liés à ce variant au centre hospitalier de Lannion (Côtes d'Armor) entre les mois de janvier et mars 2021. Des cas ont été identifiés dans d'autres régions mais à ce jour (23/03/21), tous sont directement ou indirectement rattachés au CH de Lannion.

La surveillance renforcée concerne une zone géographique comprenant Lannion, Guingamp, Saint-Brieuc et Morlaix. Elle inclut un renforcement des tests diagnostiques et une CAT spécifique pour les cas possibles/probables/confirmés liés à ce variant. La Direction Générale de la Santé a également prévenu l'ensemble des établissements de santé et des professionnels de santé en dehors de cette zone afin de les sensibiliser à la surveillance de ce variant (MINSANTE n°2021-42 du 15/03/2021).

La particularité associée aux premiers cas confirmés d'infections au variant 20C/H655Y est la possibilité de présenter des symptômes évocateurs de la COVID-19 avec une RT-PCR faiblement positive voire négative sur les prélèvements naso-pharyngés habituels. Le virus est néanmoins détectable par les techniques de RT-PCR habituelles mais semble être retrouvé de manière préférentielle dans les voies aériennes inférieures. À ce jour, il n'est pas démontré que ce variant serait plus transmissible ni n'entraînerait de formes plus sévères.

En l'absence de données à ce jour concernant une éventuelle transmissibilité accrue de ce virus par rapport aux souches de 2020 et une éventuelle plus grande fréquence des formes sévères, ce variant est à ce stade classé comme variant à suivre (VOI selon la dénomination de l'OMS). Il est nécessaire de mettre en place une surveillance nationale des infections par le SARS-COV-2 liées au variant 20C/H655Y pour connaître les caractéristiques des cas et suivre sa diffusion sur le territoire.

2. Objectif

La surveillance nationale (hors zone de surveillance renforcée) des infections à SARS-CoV-2 liées au variant 20C/H655Y vise à :

- Décrire les cas probables et confirmés liés au variant 20C/H655Y
- Suivre l'expansion géographique de ce variant en dehors du Finistère et des Cotes d'Armor pour adapter les mesures de gestion

¹ Zone de surveillance renforcée au 26/03 : CA Lannion Trégor Communauté, CA Morlaix Communauté, CA Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat, CC Leff Armor Communauté, CA Saint-Brieuc Armor Agglomération



Ce protocole d'investigation vise à structurer les investigations des cas qui seraient rapportés en dehors de la zone de surveillance renforcée. Ce protocole national est complémentaire d'un protocole régional d'investigation visant à décrire spécifiquement les regroupements de cas et les chaines de transmission liés au centre hospitalier de Lannion dans ces deux départements.

3. Signalement des cas évocateurs d'infection par le variant 20C/H655Y par les professionnels de santé

Les professionnels de santé devront signaler au point focal de l'ARS tous les cas évocateurs d'infection par le variant 20C/H655Y, définis par les cas répondant à un critère clinique ET biologique ET épidémiologique.

Critère clinique

- Toute personne présentant des symptômes d'infection respiratoire aiguë avec des signes visibles en tomo-densitométrie thoracique évocateurs de COVID-19
- Toute personne présentant une anosmie et/ou une agueusie d'apparition brutale, sans rhinite associée

Critère biologique

RT-PCR négative sur des prélèvements naso-pharyngés (quels que soient les résultats d'une RT-PCR sur prélèvements profonds), en l'absence de diagnostic alternatif plus probable

Critère épidémiologique :

- un lien épidémiologique² avec la zone géographique concernée par l'émergence du variant 20C/H655Y qui inclut une partie des départements de Côtes d'Armor et du Finistère (Communautés d'agglomération de Lannion, Morlaix, Guingamp, Saint Brieuc, cf. Annexe 1) OU
- un contact à risque³ avec un cas probable ou confirmé d'infection par le variant 20C/H655Y

Ce signalement se fera par le biais du questionnaire de signalement des cas évocateurs d'infection au variant 20C/H655Y (Annexe 2 : questionnaire de signalement).

Le signalement de ces cas aux ARS ne se substitue pas à la saisie habituelle des cas probables dans Contact Covid, cette dernière étant nécessaire à la réalisation sans délai du contact tracing autour de ces cas.

4. Investigation des cas

Une investigation sera réalisée par les équipes régionales (ARS et Cellules régionales SpF) pour tous les cas signalés par les professionnels de santé, par le biais d'un questionnaire d'investigation (Annexe 3) qui nécessitera de recontacter le patient et/ou le professionnel de santé déclarant.

² Lien épidémiologique direct (séjour dans la zone) ou indirect (ex : contact à risque hors de la zone avec une personne résidant habituellement ou qui a séjourné récemment dans la zone)

³ Un contact à risque est défini dans la définition de cas d'infection au SARS-CoV-2 (COVID-19) disponible sur le <u>site</u> de Santé publique France



5. Analyses biologiques

Pour tous les cas évocateurs d'infection par le variant 20C/H655Y, les prélèvements qui reviendraient positifs en RT-PCR seront envoyés à l'une des quatre plateformes selon la cartographie EMER-GEN pour la réalisation du séquençage. Le séquençage du génome entier doit être réalisé en priorité plutôt que du séquençage SANGER. Les prélèvements devront être adressés aux plateformes en mentionnant spécifiquement « Suspicion 20C/H655Y » sur l'étiquette et la fiche accompagnant le prélèvement.

Pour les cas évocateurs qui n'auraient que des résultats de RT-PCR négatifs sur prélèvements rhinopharyngés, il est demandé de faire d'autres types de prélèvements, en particulier des prélèvements profonds lorsque cela est possible (cf. MINSANTE n°2021-42, annexe 2 et 3 : stratégie diagnostique concernant un nouveau variant du clade 20C détecté en Bretagne). Les équipes d'investigation en région (ARS et CR) seront en charge du suivi des résultats de confirmation biologique, ainsi que des résultats de séquençage en lien avec le CNR et plateformes de séquençage.

6. Classification des cas

Les cas seront classés à l'issue des résultats biologiques en tant que :

- Cas probable du variant 20C/H655Y :

Résultats de séquençage partiel montrant une infection par un variant du clade 20C, sans que le résultat ne permette de conclure à une infection spécifiquement par le variant 20C/H655Y OU

Résultat par séquençage SANGER montrant l'infection par un variant du clade 20C ET au minimum les 4 mutations retrouvées chez le variant 20C/H655Y suivantes : H66D, del144, V483A et H655Y OU

Absence de séquençage ou de résultat de séquençage concluant sous réserve d'un lien de transmission établi avec un cas confirmé de variant 20C/H655Y

- Cas confirmé du variant 20C/H655Y : séquençage complet du génome confirmant l'infection par le variant 20C/H655Y

7. Saisie des données

Les données recueillies pour chaque cas probable ou confirmé seront saisies par les cellules régionales de SpF, en lien avec les ARS, dans une application Voozanoo qui est spécifiquement en cours de développement pour cette investigation.

8. Durée de conservation des données

Les données collectées dans le cadre de la surveillance et des investigations des cas d'infection par le variant 20C/H655Y seront conservées par Santé publique France pendant une durée n'excédant pas un an. Pour en savoir plus sur ce traitement et l'exercice des droits des personnes : dpo@santepubliquefrance.fr ou Santé publique France, délégué à la protection des données, 12 rue du Val d'osne, 94415 Saint Maurice Cedex.

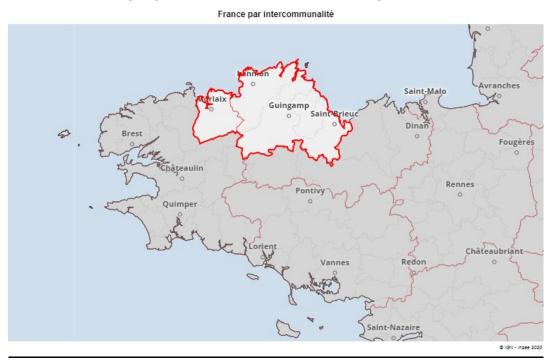


9. Evolution de la surveillance

La surveillance devra être adaptée et redimensionnée en tenant compte de l'évolution de la situation. Au stade actuel caractérisé par l'émergence et la diffusion du variant 20C/H655Y dans un périmètre géographique limité, il est justifié de réaliser une investigation approfondie de chaque cas probable et confirmé liés au variant 20C/H655Y en dehors de cette zone géographique. En revanche, ces investigations ne pourront plus être conduites en cas de diffusion importante du variant 20C/H655Y en population générale dans d'autres zones géographiques.



Annexe 1 - Zone géographique concernée par l'émergence du variant 20C/H655Y





Annexe 2. Fiche de signalement pour les professionnels de santé

Cas évocateur d'infection au variant 20C/H655Y à signaler par les professionnels de santé à l'Agence Régionale de Santé Date du signalement / / Nom de la personne effectuant le signalement : Organisme:..... Téléphone : Email : Dépt.: | | | 1 - Identité du patient M 🖵 F 🖵 Date de naissance : __/____ ou âge : |__| (années) ou |__|_| (mois) Tel domicile : Tel portable : ☐ Personnel de santé, *préciser* : établissement : ser<u>vice :</u> □ Patient 2 - Critères épidémiologiques ☐ Séjour dans la zone géographique concernée par l'émergence du variant 20C/H655Y (zone géographique comprenant les Communautés d'agglomération de Lannion, Guingamp, Saint-Brieuc et Morlaix) Date du séjour : ___/___ au ___/____ ET/OU ☐ Lien épidémiologique avec la zone (ex : contact à risque hors de la zone avec une personne résidant habituellement ou qui a séjourné récemment dans la zone géographique) Préciser: ET/OU ☐ Contact à risque avec un cas confirmé ou probable d'infection par le variant 20C/H655Y Préciser nom du cas et circonstances : <u>.....</u>..... ET 3 - Critères cliniques et radiologiques ☐ Anosmie brutale (sans rhinite associée) ☐ Agueusie brutale ☐ Date de début : / / ☐ Symptômes d'infection respiratoire aiguë ET scanner thoracique avec signes évocateurs de COVID-19 ET 4- Critères biologiques ☐ Test virologique par prélèvement naso-pharyngé <u>négatif</u> en l'absence de diagnostic alternatif Si les critères précédents sont remplis, il est recommandé de proposer, lorsque c'est possible, la réalisation d'une RT-PCR sur un prélèvement profond (expectoration/crachat induit, aspiration trachéale, LBA) ☐ Test virologique par prélèvement naso-pharyngé <u>négatif</u> mais test sur prélèvement profond (expectoration/crachat induit, aspiration trachéale, LBA) positif

Merci d'adresser ce questionnaire au point focal de l'Agence Régionale de Santé de résidence du patient



Annexe 3 : Questionnaire d'investigation

Questionnaire d'investigation des cas évocateurs d'infection au variant 20C/H655Y		
·	ement :	
1 - Identité du patient		
Nom :	Prénom :	
Commune de résidence : Tel domicile :	nce :/ ou âge : (années) ou _ (mois) Code Postal : // Tel portable :	
2 - Informations épidémiologiques		
Préciser commune :	concernée par l'émergence du variant 20C/H655Y au// és incluant au-moins un cas confirmé 20C/H655Y mé d'infection par le variant 20C/H655Y es :	
3 - Caractéristiques cliniques		
Signes cliniques Oui Non Date de début des signes cliniques :		
☐ Fièvre, <i>précisez</i> :°C	☐ Sensation de fièvre	
☐ Asthénie / fatigue / malaise	☐ Toux	
☐ Myalgies / courbatures	☐ Dyspnée	
☐ Céphalées	□ SDRA	
☐ Auscultation pulmonaire anormale	☐ Diarrhée	
☐ Anosmie	☐ Agueusie	
☐ Autre signe clinique, <i>préciser</i> :		
Hospitalisation ☐ Oui ☐ Non	du au Hôpital Service	



Examens radiologiques Scanner thoracique réalisé Oui Non Date du scanner :// Présence de signes scannographiques évocateurs de COVID-19 Oui Non			
4 - Evolution clinique			
Décès □ Oui □ Non Date du décès ://			
5 - Facteurs de risque COVID-19			
Facteurs de risque d'infection sévère à SARS-CoV-2 Oui Non Si oui, <i>préciser</i> : Hypertension Antécédents cardiovasculaires Diabète Pathologie chronique respiratoire Insuffisance rénale Cancer évolutif sous traitement Obésité Autre, <i>préciser</i> :			
6 - Antécédents COVID-19			
Cas déclarant un précédent épisode d'infection à SARS-CoV-2			
7- Antécédents de vaccination			
Vaccination contre le SARS-CoV-2 □ Oui □ Non Date dose 1:// Date dose 2 :// Vaccin : □ Pfizer/BioNTech □ Moderna □ AstraZeneca			
8- Diagnostic			
Préciser tous les prélèvements réalisés, les dates de prélèvements et les résultats Prélèvements nasopharyngés PCR 1 Date ://			
RT-PCR de criblage : ☐ Oui ☐ Non Résultats de la RT-PCR de criblage : ☐ 20I/501Y.V1 ☐ 20H/501Y.V2 ou 20J/501Y.V3 ☐ Négatif			
Prélèvements profonds (expectoration/crachat induit, aspiration trachéale, LBA) PCR 1 Date ://			



Prélèvements salivaires	
PCR 1 Date ://	□ Positif □ Négatif
PCR 2 Date ://	☐ Positif ☐ Négatif
PCR 3 Date ://	☐ Positif ☐ Négatif
Prélèvements de selles ou écouvillon r	ectal
PCR 1 Date ://	☐ Positif ☐ Négatif
PCR 2 Date ://	☐ Positif ☐ Négatif
PCR 3 Date ://	☐ Positif ☐ Négatif
Sérologies	
Date :// Ré	ésultat : lgM : lgG :
Date :// Ré	esultat : IgM : IgG :
Date :/ Ré	esultat : IgM : IgG :
 Test(s) sérologique(s) utilisés et interp	rétation des résultats sérologiques par le laboratoire :
	Common and recommend on one graphs of hand of hands
Prélèvements envoyés au CNR :	□ Oui □ Non
Si oui, préciser lesquels	
☐ Prélèvements nasopharyngés	Date du prélèvement ://
☐ Prélèvements profonds	Date du prélèvement ://
☐ Prélèvements salivaires	Date du prelevement :// Date du prélèvement ://
☐ Prélèvements de selles	
	Date du prélèvement ://
☐ Prélèvements sanguins	Date du prélèvement ://
Résultat du CNR	
☐ Variant 20C/H655Y	
☐ Clade 20C / Mutations spécifiques	20C/H655Y
☐ Clade 20C / Variant non déterminé	
☐ Clade 20A	
☐ Variant 20I/501Y.V1	
☐ Variant 20H/501Y.V2	
☐ Variant 20J/501Y.V3	
☐ Autre variant, préciser :	



Annexe 4 – Démarche de diagnostic et classement d'un cas infecté par le variant 20C/H655Y

Investigation Signalement **Validation** Arguments évocateurs de 20C/H655Y Séquençage incomplet Cas Séquençage SANGER Critères cliniques : probable Séquençage non concluant - IRA + scan Absence de séquençage - Anosmie - agueusie mais lien avec cas confirmé 20C Prélèvements Particularités du Dg viro : Séquençage profonds RT-PCR nég sur prélèvement (si possible) naso-pharyngé Critères épidémiologiques Séquençage complet Variant Cas d'exposition: 20C/H655Y confirmé Contact avec autre cas Géographique (Lannion)